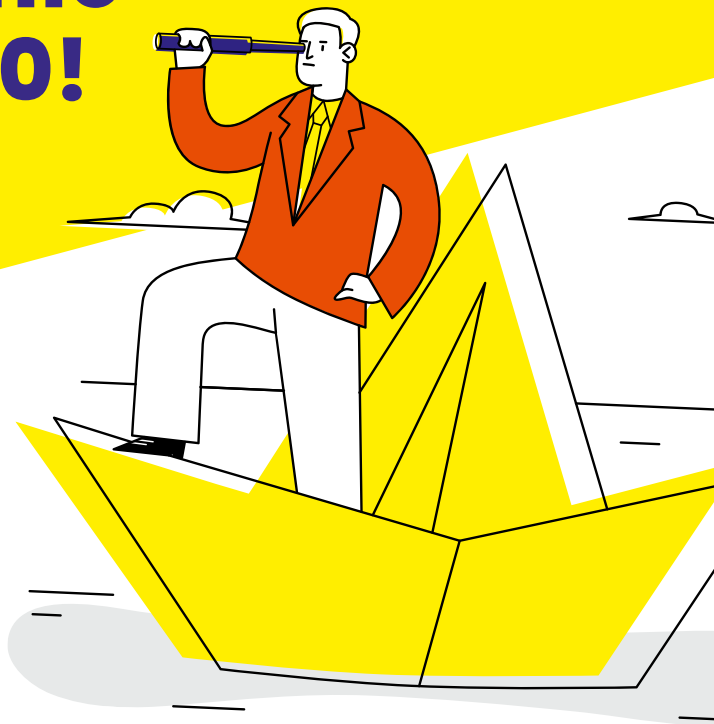




SuisseEnergie soutient les communes



En route pour la décennie 2021–2030!



La stratégie de SuisseEnergie 2021–2030 a été adoptée par le Conseil fédéral en 2018. Trois champs d'action prioritaires – responsables de 74% de la consommation d'énergie finale en Suisse – ont été définis:

- efficacité énergétique des bâtiments et énergies renouvelables destinées aux particuliers
- mobilité des ménages privés et des entreprises
- installations et processus dans le secteur de l'industrie et des services

Le programme « SuisseEnergie pour les communes » continue et évolue !

La priorité sera mise sur les smart cities (ou villes intelligentes), sur les Régions-Energie, les quartiers labellisés « site 2000 watts » ou encore sur des villes en mesure de jouer les « pionnières » ou les meilleures du peloton. Des soutiens financiers seront aussi accordés directement aux villes, aux communes et aux régions.

Ce flyer a pour but de livrer les informations sur les soutiens que SuisseEnergie met à disposition de toutes les communes suisses.



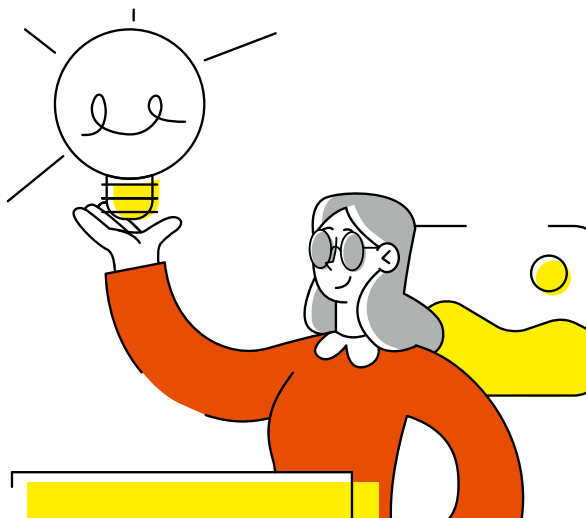
Daniel Büchel
Vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie
Directeur du Programme SuisseEnergie

Encouragement de projets dans le domaine Énergie et climat

Les « communes pionnières »

**Avec le programme pour les communes pionnières,
« SuisseEnergie pour les communes » lance une nouvelle
possibilité de financement ambitieuse.**

Les villes et les communes disposant d'une stratégie déjà très élaborée en matière de politique énergétique peuvent saisir la chance d'aligner leurs initiatives Smart City sur les objectifs de la Société à 2000 watts. « SuisseEnergie pour les communes » soutient les villes et les communes dans l'élaboration conceptuelle et dans la mise en œuvre de projets concrets.



À quelles communes nous adressons-nous :

- ✓ Les communes qui s'identifient à la Stratégie énergétique 2050 et aux objectifs de l'Accord de Paris de 2015
- ✓ Les communes au bénéfice d'une politique énergétique et climatique ambitieuse et disposant de concepts Smart City et 2000 watts en cours d'élaboration ou à un stade avancé

Voici comment nous soutenons les villes et les communes :

- ✓ Soutien spécialisé dans les domaines Smart City et Société à 2000 watts
- ✓ Soutien financier pour plusieurs projets à hauteur de CHF 80'000.- à CHF 100'000.- par année
- ✓ Réseau et partage d'expériences
- ✓ Période: 2 ans



Un jury spécialisé décide de l'acceptation des demandes relatives au programme « Communes pionnières ».

Le nombre maximal de villes et communes soutenues par période est de 10.



Encouragement de projets dans le domaine Énergie et climat

Des villes et des communes innovantes

Les villes et les communes innovantes en termes de politique énergétique et climatique ont l'occasion de mettre en œuvre des projets individuels passionnants.



« SuisseEnergie pour les communes » soutient principalement des projets relevant des champs d'action prioritaires Mobilité, Bâtiments, Energies renouvelables, Installations et processus.

À quelles communes nous adressons-nous :

- ✔ Les villes et les communes au bénéfice d'une politique énergétique et climatique engagée et active (p. ex. Cité de l'énergie, management de l'énergie selon ISO 50001, etc.)

Voici comment nous soutenons les villes et les communes :

- ✔ Soutien financier pour des projets individuels à hauteur de CHF 15'000.- à CHF 30'000.- par année
- ✔ Période: 2 ans



Un jury spécialisé décide de l'acceptation des demandes relatives au programme d'encouragement.

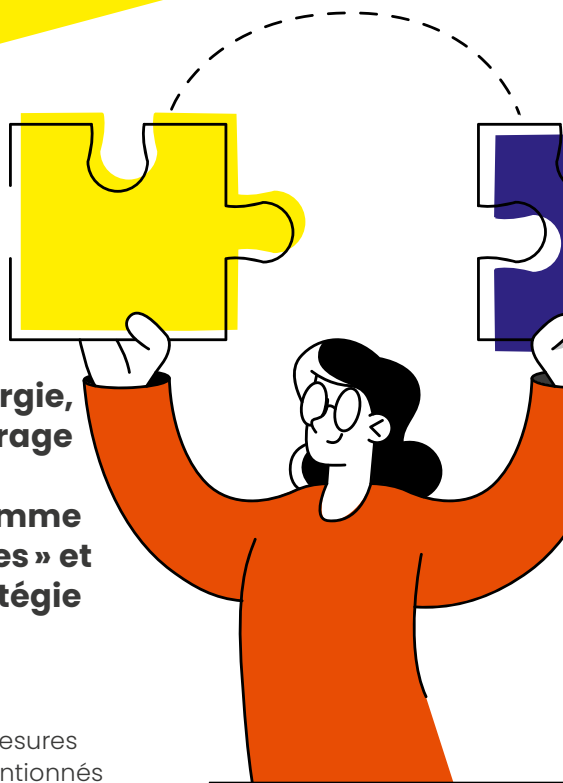
Le nombre maximal de villes et communes soutenues par période est de 25.

Encouragement de projets dans le domaine Énergie et climat

Région-Energie

Grâce au programme Région-Energie, l'Office fédéral de l'énergie encourage les activités intercommunales réalisées dans le cadre du programme « SuisseEnergie pour les communes » et respectant l'orientation de la Stratégie énergétique 2050 et de l'Accord de Paris sur le climat.

Le recours aux énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique sont planifiés et subventionnés de manière ciblée à l'échelle régionale. « SuisseEnergie pour les communes » soutient principalement des projets relevant de ses champs d'action prioritaires Mobilité, Bâtiments, Energies renouvelables, Installations et processus.



À quelles régions/communes nous adressons-nous :

- ✓ Les villes et les communes au sein d'un réseau intercommunal existant
- ✓ Les associations et les organisations dans lesquelles les villes et les cantons sont directement impliqués (p. ex. associations de parcs naturels)

Voici comment nous soutenons les régions :

- ✓ Soutien spécialisé dans le domaine des Régions-Energie
- ✓ Soutien financier pour des projets à hauteur de CHF 15'000.- à CHF 30'000.- par année
- ✓ Réseau et partage d'expériences entre les Régions-Energie
- ✓ Période: 2 ans



Un jury spécialisé décide de l'acceptation des demandes relatives au programme Région-Energie.

Le nombre maximal de régions soutenues par période est de 25.

Encouragement de projets dans le domaine Énergie et climat

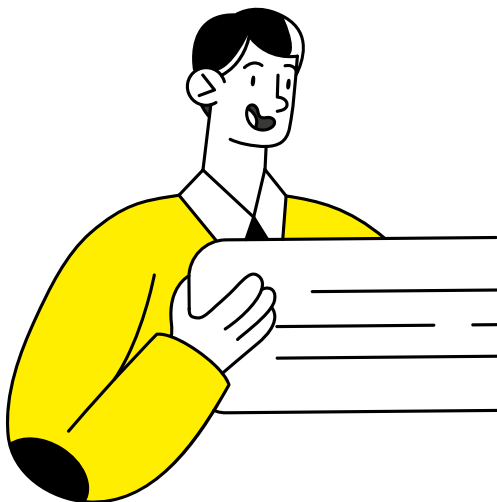
Projets temporaires

En fonction de l'actualité, SuisseEnergie apportera un soutien financier spécifique aux villes, communes et régions dans le cadre de petits projets temporaires.

Les appels d'offres reposent sur une soumission du projet la plus simple possible et sur une mise en œuvre rapide du projet.

Les thèmes des projets sont définis par SuisseEnergie et publiés sur www.local-energy.swiss dans la rubrique «Programme de soutien».





À quelles villes, communes et régions nous adressons-nous :

- ✔ Toutes les villes, communes et régions

Voici comment nous soutenons les villes, communes et régions :

- ✔ Soutien financier du projet à hauteur de:
 - CHF 5'000.- pour les communes
 - jusqu'à CHF 15'000.- pour les régions
- ✔ Période: une année

Les premières inscriptions complètes pour les appels d'offres correspondants reçoivent le soutien.

Le nombre maximal de villes, communes et régions soutenues par période est de 100.



Encouragement de projets dans le domaine Énergie et climat

Smart City Innovation Challenge SCIC

Le Smart City Innovation Challenge SCIC est un concours organisé par SuisseEnergie pour promouvoir et récompenser les projets et les idées innovantes des villes intelligentes.

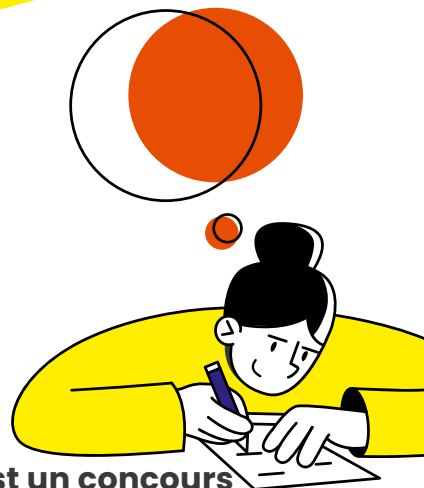
Le SCIC vise à motiver les villes et leurs divers partenaires à faire avancer des idées et des projets intelligents, y compris dans le cadre de projets de coopération entre villes.

Le SCIC a jusqu'à présent été organisé deux fois, en 2019 et en 2020. Au cours de ces deux années, plus de 50 demandes ont été déposées dans les deux

catégories «Projets» et «Idées». Parmi ces candidatures, quatre projets et trois idées ont finalement été récompensés.

À quelles villes, communes et régions nous adressons-nous :

- ✓ Toutes les villes, communes, régions et leurs partenaires

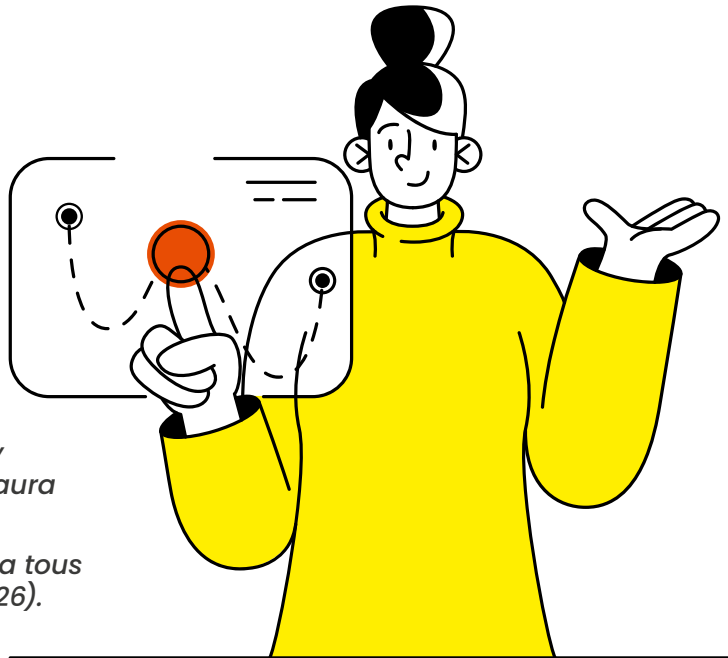


Voici comment nous soutenons les villes, communes et régions :

- ✓ CHF 400'000.- ont été mis à disposition pour soutenir les projets gagnants.

Les idées gagnantes ont été récompensées par une somme de CHF 5'000.-.

- ✓ Planning:
 - Le SCIC ne sera pas mis en œuvre en 2021.
 - Les appels à projets auront lieu début janvier 2022.



Le prochain Smart City Innovation Challenge aura lieu en 2022.

Par la suite, il se tiendra tous les deux ans (2024, 2026).

Soutien dans le cadre du processus

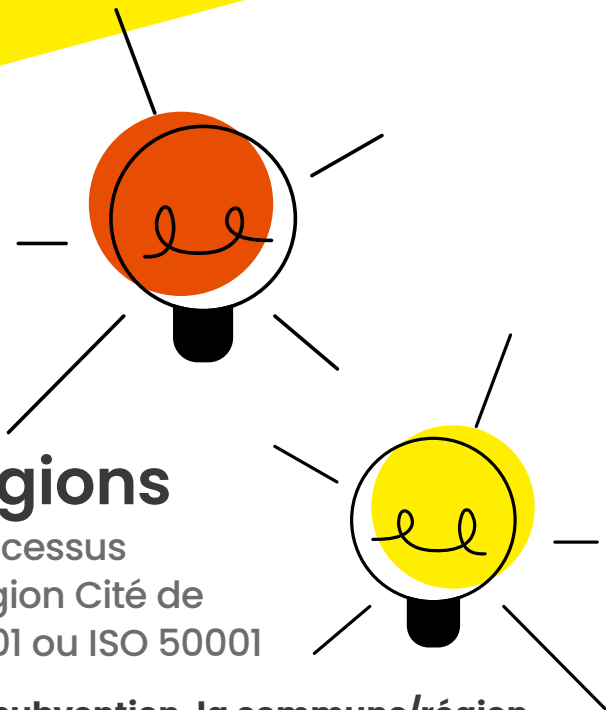
Soutien aux communes / régions

qui s'engagent dans le processus
« Cité de l'énergie » ou « Région Cité de
l'énergie » ou ISO 9001+14001 ou ISO 50001

**En déposant sa demande de subvention, la commune/région
s'engage sur les points suivants :**

Communication

Notre commune/région communique activement avec la population et les entreprises locales sur ce qu'elle accomplit en matière de développement durable pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, et elle les invite à s'engager sur la même voie.



Mise en œuvre

Domaine de l'électricité:

Notre commune/région s'engage à viser un approvisionnement en électricité 100% renouvelable pour l'administration publique (y compris le sport, les parcs, l'éclairage public, etc.) et les bâtiments de son patrimoine financier.

Domaine de la chaleur:

Notre commune/région s'engage à ne pas mettre en œuvre de nouvelles infrastructures de chauffage fossiles (pour les remplacements de chauffage et les nouvelles constructions) dans les bâtiments administratifs et les bâtiments de son patrimoine financier.



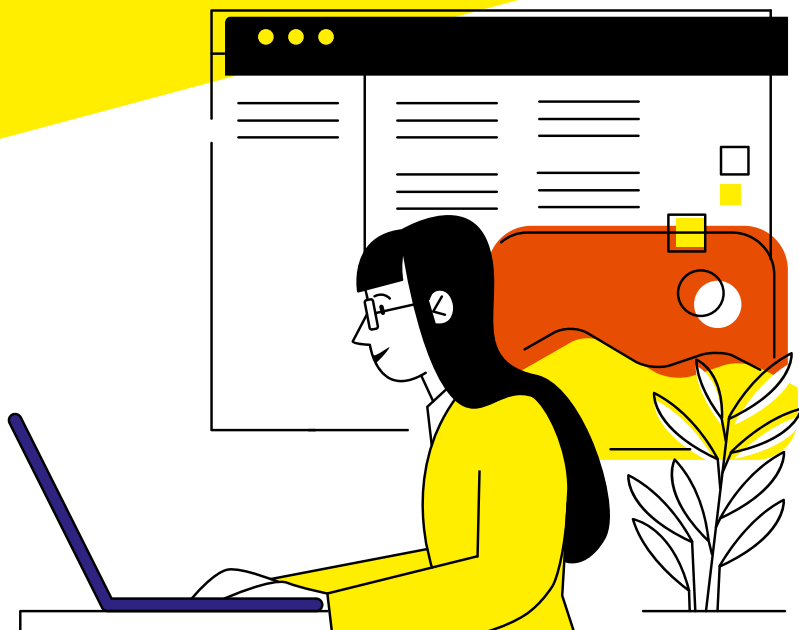
Voici comment nous soutenons ce processus:

- ✓ Pour un audit/réaudit «Cité de l'énergie» ou «Région Cité de l'énergie» (inférieur à 70% des points): CHF 4'000.–
- ✓ Pour un audit/réaudit «Cité de l'énergie» ou «Région Cité de l'énergie» (supérieur à 70% des points): CHF 10'000.–
- ✓ Pour un label ISO 9001+14001 (cumulé) ou ISO 50001: CHF 4'000.–

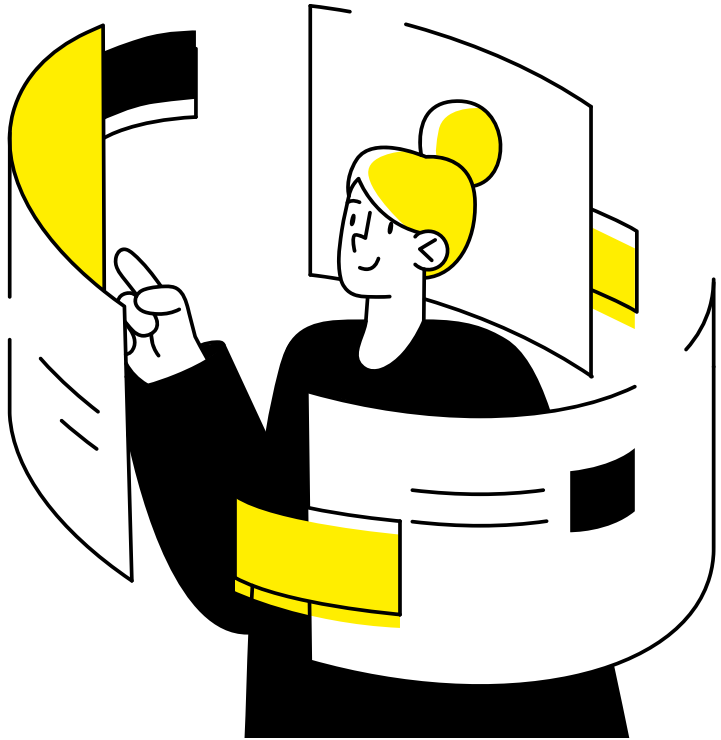
Informations:

- ✓ Les communes ayant passé avec succès un audit ou réaudit «Cité de l'énergie» sont communiquées à SuisseEnergie par l'Association Cité de l'énergie, pour le versement des subventions.
- ✓ Pour obtenir la subvention, les communes doivent signer l'engagement «Communication et mise en œuvre» mentionné ci-dessus avant son versement.

Soumission de projet



www.local-energy.swiss
à partir du 1^{er} mai 2021



Hotline

0848 444 444

Expéditeur

Office fédéral de l'énergie
Section Bâtiments
3003 Berne

Staedte-Gemeinden@bfe.admin.ch

Impressum

Editeur

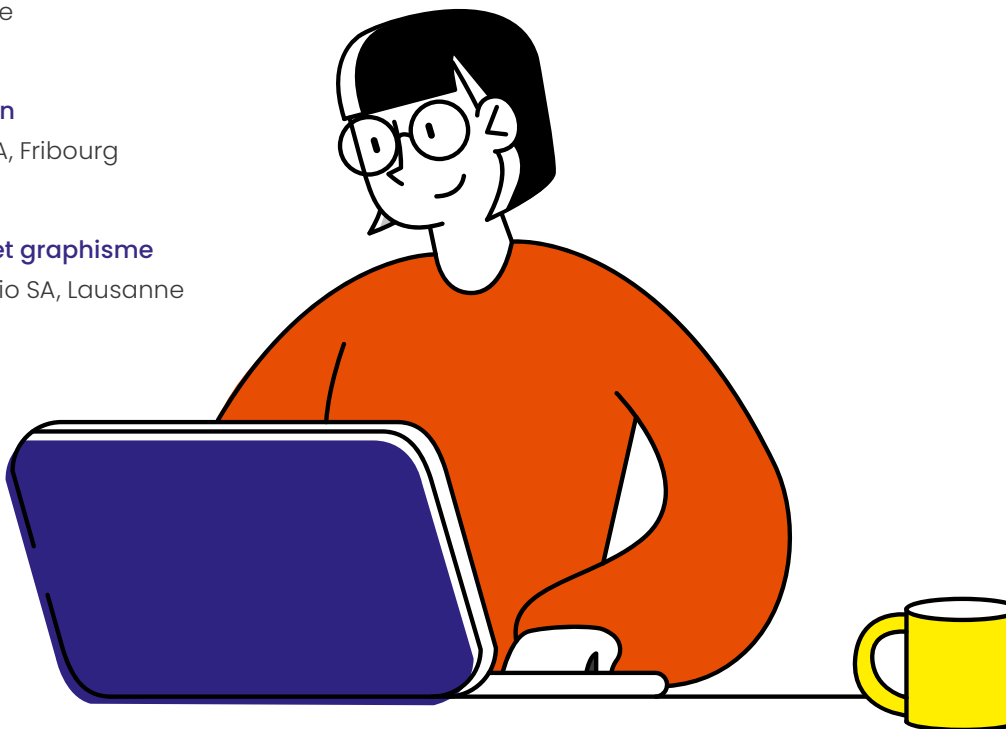
Office fédéral de l'énergie
Section Bâtiments
3003 Berne

Impression

media f SA, Fribourg

Concept et graphisme

Agence Trio SA, Lausanne







0848 444 444

www.local-energy.swiss

www.suisseenergie.ch

